

---

---

## Finance durable — Concepts de base et initiatives clés

*Sustainable finance — Basic concepts and key initiatives*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/TR 32220:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/TR 32220:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)

Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Termes et définitions</b> .....	1
4 <b>Concepts de base</b> .....	1
5 <b>Principes, lignes directrices et réglementation</b> .....	10
6 <b>Produits et services financiers</b> .....	20
7 <b>Vérification, reporting et publication des informations</b> .....	23
8 <b>Initiatives et organisation internationales</b> .....	25
Annexe A (informative) <b>Comités ISO connexes et normes autonomes en lien direct</b> .....	32

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/TR 32220:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 322, *Finance durable*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

La finance durable est une pratique en pleine évolution qui est adoptée par un nombre grandissant de régions, pays et entités économiques dans différents registres. Compte tenu de cette dynamique, il est nécessaire que les utilisateurs aient connaissance des concepts de base, des initiatives clés et des termes couramment utilisés, afin que soit facilitée la communication entre différents types d'acteurs des marchés financiers et parties prenantes dans diverses zones géographiques.

Le présent document a été élaboré après consultation de nombreuses sources d'information notamment: politiques et cadres-directeurs au niveau international, régional et national, sites Web officiels et publications des institutions financières de développement (IFD) multilatérales, initiatives et organisations internationales contribuant à promouvoir, permettre et harmoniser les pratiques de finance durable dans le monde, publications spécialisées et Normes internationales afférentes.

Les termes figurant dans le présent document sont des termes largement reconnus et utilisés dans la communauté mondiale de la finance durable. En revanche, leurs définitions n'ont pas fait l'objet d'une validation formelle par le biais du processus de consensus appliqué pour l'élaboration des Normes internationales.

Pour chaque terme, au moins une source accessible est associée à la définition. Certains termes font référence à une ou plusieurs sources donnant un contexte à la définition. Pour faciliter l'utilisation du document, les concepts, initiatives et termes clés de la finance durable sont répartis en cinq articles:

- concepts de base (voir [Article 4](#));
- principes, lignes directrices et réglementation (voir [Article 5](#));
- produits et services financiers (voir [Article 6](#));
- vérification, rapports et publication des informations (voir [Article 7](#));
- initiatives et organisations internationales (voir [Article 8](#)).

Les comités ISO en liaison avec l'ISO/TC 322 et les normes directement liées à la finance durable sont indiqués dans l'[Annexe A](#).

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/TR 32220:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021>

# Finance durable — Concepts de base et initiatives clés

## 1 Domaine d'application

Le présent document fournit une liste non exhaustive de concepts de base, d'initiatives clés et de termes couramment utilisés dans la communauté mondiale de la finance durable. Il s'agit d'éléments considérés utiles par l'ISO/TC 322 pour permettre une meilleure compréhension des sujets abordés par les acteurs de la finance durable qui incluent, sans s'y limiter, régulateurs financiers, banques de développement et banques commerciales, gestionnaires d'actifs, investisseurs, initiatives internationales et centres de recherche.

Les termes figurant dans le présent document ont été sélectionnés pour les raisons suivantes:

- largement reconnus et utilisés au sein des marchés financiers;
  - issus d'une ou de plusieurs organisations ou initiatives supranationales, ou d'autorités de régulation nationales;
- NOTE Priorité est donnée à la source couvrant la zone géographique la plus étendue.
- susceptibles d'être utilisés dans des documents élaborés par l'ISO/TC 322 et d'autres Normes internationales connexes;
  - caractérisés par leur prévalence et leur intérêt au niveau international.

## 2 Références normatives

ISO/TR 32220:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf->

Le présent document ne contient aucune référence normative.

## 3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

## 4 Concepts de base

Le présent article énonce les concepts de base liés à la finance durable. Dans certains cas, une seule source est citée; dans d'autres, plusieurs sources ont été identifiées comme appropriées. Par exemple, le terme «finance durable» est utilisé dans de nombreux contextes et le présent document identifie les quatre descriptions les plus appropriées.

<b>finance durable</b>
financement et dispositions institutionnelles et de marché afférentes contribuant à la réalisation d'une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive au travers du soutien direct et indirect du cadre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies
[SOURCE: <i>G20 Rapport de synthèse sur la finance durable</i> , Introduction, juillet 2018]

**finance durable**

processus consistant à tenir dûment compte des considérations environnementales et sociales dans la prise de décisions d'investissement, ce qui se traduit par une hausse des investissements dans des activités à plus long terme et durables

[SOURCE: Site Web de la Commission européenne. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-05]: [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2018\)97&lang=fr](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2018)97&lang=fr)]

mise en œuvre de services financiers pour répondre à l'objectif de durabilité

[SOURCE: PAS 7340:2020, Framework for embedding the principles of sustainable finance in financial services organizations. Guide, 2.26]

intégration des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions des entreprises, le développement économique et les stratégies d'investissement

[SOURCE: Fonds monétaire international. *Global Financial Stability Report: Lower for Longer*, Chapter 6: Sustainable Finance, octobre 2019. Disponible à l'adresse: <https://www.elibrary.imf.org/view/books/082/26206-9781498324021-en/26206-9781498324021-en-book.xml?language=en&redirect=true#references>]

**durabilité**

état du système mondial, incluant les aspects environnementaux, sociaux et économiques, qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs

[SOURCE: ISO 20400:2017, *Achats responsables — Lignes directrices*, 3.33]

Détails supplémentaires:

- Les aspects environnementaux, sociaux et économiques interagissent, sont interdépendants et sont souvent désignés comme les trois dimensions de la durabilité.
- La durabilité est l'objectif du développement durable.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO/TR 32220:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875cee5ae1b/iso-tr-32220-2021>

**objectifs de développement durable (ODD)**

marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Les objectifs répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la paix et à la justice

[SOURCE: Site Web des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>]

Détails supplémentaires:

- Les 17 objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux d'ici à 2030.

**taxonomie des activités économiques durables**

système de classification identifiant les activités, les actifs et les segments de marché qui répondent aux objectifs de durabilité en fonction des conditions d'éligibilité définies par la taxonomie

[SOURCE: PAS 7340:2020, *Framework for embedding the principles of sustainable finance in financial services organizations. Guide*, 2.24]

Détails supplémentaires:

- Cadre sur lequel peuvent s'appuyer les définitions existantes (et futures) qui sont utilisées dans des contextes divers, permettant ainsi la comparabilité de différentes normes et différents produits.
- Une taxonomie est un cadre pouvant être appliqué à divers instruments financiers.
- Le système de classification est un outil évolutif qui nécessite d'être vérifié et mis à jour en continu.



**finance verte**

financement d'investissements produisant des avantages environnementaux dans le contexte plus large du développement durable

[SOURCE: Groupe d'études sur la finance verte du G20. *G20 Green Finance Synthesis Report*, Résumé, juillet 2016. Disponible à l'adresse: [http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/09/Synthesis\\_Report\\_Summary\\_FR.pdf](http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/09/Synthesis_Report_Summary_FR.pdf)]

services financiers fournis pour des activités économiques qui soutiennent l'amélioration de l'environnement, l'atténuation du changement climatique et l'utilisation plus efficace des ressources

[SOURCE: The People's Bank of China et al. *Guidelines for Establishing the Green Financial System* (Yinfa 2016 Doc No. 228), 2016. Disponible à l'adresse: <http://www.pbc.gov.cn/english/130721/3133045/index.html>]

Détails supplémentaires:

- Ces activités économiques incluent le financement, la mise en œuvre et la gestion des risques pour des projets dans les domaines de la protection de l'environnement, des économies d'énergie, des énergies propres, des transports verts et de l'écoconstruction.

**finance climat**

financement local, national ou transnational, issu de fonds publics, privés et alternatifs, qui cherche à soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique

[SOURCE: Site Web de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/introduction-to-climate-finance>]

ISO/TR 32220:2021

**finance sociale**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce2ae1b/iso-tr-32220-2021>

financement qui soutient des actions permettant d'atténuer ou de résoudre un problème social spécifique et/ou de chercher à obtenir des résultats sociaux positifs en particulier, mais pas exclusivement, pour une ou des populations cibles

[Adaptée de la source: ICMA. *Sustainable Finance High-level definitions*, mai 2020. Disponible à l'adresse: <https://www.icmagroup.org/assets/documents/Regulatory/Green-Bonds/Sustainable-Finance-High-Level-Definitions-May-2020-110520v4.pdf>]

**micro-finance**

services de prêts, d'épargne, d'assurance, de transfert et autres produits financiers ciblant une clientèle à faibles revenus

[SOURCE: WEGNER, L. (2006), *La micro-finance: un moyen pour les banquiers de racheter leur âme*. Centre de développement de l'OCDE, Repères, No. 31. Éditions OCDE, Paris: <https://doi.org/10.1787/244828638578>]

**financement mixte**

utilisation stratégique du financement du développement pour mobiliser des financements additionnels à l'appui du développement durable dans les pays en développement

[SOURCE: WEGNER, L. (2006), *La micro-finance: un moyen pour les banquiers de racheter leur âme*. Centre de développement de l'OCDE, Repères, No. 31. Éditions OCDE, Paris: <https://doi.org/10.1787/244828638578>]

### aide publique au développement (APD)

aide fournie par les États dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement

[SOURCE: Site Web de l'OCDE. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm>]

Détails supplémentaires:

- Les apports d'APD fournis aux pays et territoires figurant sur la Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) ou à des organisations multilatérales de développement: a) émanent d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics; et b) sont assortis de conditions favorables (dons et prêts concessionnels) et ont pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement.
- Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD: <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/listecad.htm>

### investissement ESG (investissement responsable)

stratégies et pratiques qui intègrent des facteurs ESG concrets dans les décisions d'investissement et un actionnariat actif en vue de réduire le plus possible les risques et d'optimiser les rendements

[SOURCE: ICMA. *Sustainable Finance High-level definitions*, mai 2020. Disponible à l'adresse: <https://www.icmagroup.org/assets/documents/Regulatory/Green-Bonds/Sustainable-Finance-High-Level-Definitions-May-2020-110520v4.pdf>]

Détails supplémentaires:

- ESG signifie «environnementaux, sociaux et de gouvernance».
- Bien que les investisseurs aient recours à des notations, des indices de référence et des indices ESG, aucune approche normalisée n'existe pour évaluer les performances ESG des portefeuilles d'investissement.
- Certaines méthodologies d'investissements ESG intègrent les approches suivantes: «best-in-class/filtrage positif», «filtrage négatif/exclusion», «investissement thématique durable», etc., voir: [https://www.sustainablefinance.ch/en/glossary\\_content--1--3077.html](https://www.sustainablefinance.ch/en/glossary_content--1--3077.html)

### intégration ESG

intégration explicite et systématique des critères ESG dans le processus d'analyse financière et les décisions d'investissement

[SOURCE: Site Web des principes pour l'investissement responsable (PRI). Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://www.unpri.org/fixed-income/what-is-esg-integration/3052.article>]

### investissement socialement responsable (ISR)

investissement qui vise à fournir un rendement financier tout en respectant des critères éthiques, environnementaux et/ou sociaux spécifiques

[SOURCE: ICMA. *Sustainable Finance High-level definitions*, mai 2020. Disponible à l'adresse: <https://www.icmagroup.org/assets/documents/Regulatory/Green-Bonds/Sustainable-Finance-High-Level-Definitions-May-2020-110520v4.pdf>]

**investissement à impact**

investissement réalisé dans l'intention de produire un impact positif et mesurable au niveau de critères sociaux et environnementaux

[Adaptée de la source: Site Web du réseau GIIN. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://thegiin.org/impact-investing/need-to-know/#what-is-impact-investing>]

**technologie verte (technologie environnementale)**

technologie qui a la capacité d'améliorer significativement les performances environnementales par rapport à une autre technologie

[SOURCE: UN ESCAP. *Low Carbon Green Growth Roadmap for Asia and the Pacific: Fact Sheet – Green Technology*, janvier 2012. Disponible à l'adresse: <https://www.unescap.org/sites/default/files/34.%20FS-Green-Technology.pdf>]

**éco-blanchiment**

pratique consistant à commercialiser comme respectueux de l'environnement un produit financier qui, en réalité, ne satisfait pas à des normes environnementales de base, afin d'obtenir un avantage concurrentiel indu

[SOURCE: Groupe d'experts techniques (TEG) sur la finance durable. *Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement d'un cadre pour favoriser les investissements durables – Approbation du texte de compromis final*, décembre 2019. Disponible à l'adresse: <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14970-2019-ADD-1/fr/pdf>]

ISO/TR 32220:2021

**chaîne d'approvisionnement responsable**

intégrer des critères d'éligibilité, basés sur des normes de durabilité, dans les relations contractuelles avec les fournisseurs

Détails supplémentaires:

- En intégrant de manière explicite des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance en amont (au niveau des matières premières) et en aval jusqu'au consommateur, les acheteurs et leurs fournisseurs peuvent réduire les risques opérationnels, préserver la rentabilité et répondre à la demande grandissante en produits biologiques, certifiés et issus de sources durables.

[SOURCE: IFC. *Sustainable Finance Opportunities: Sustainable Supply Chain Finance*, 2006. Disponible à l'adresse: <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/eea816de-4b76-4d5b-b607-665bfe5e6ac8/FMS-EO-SupplyChain.pdf?MOD=AJPERES&CVID=jkCULzt>]

**infrastructure durable**

projets d'infrastructure qui sont planifiés, conçus, construits, mis en œuvre et démantelés de sorte à garantir la durabilité économique, financière, sociale, environnementale (y compris résilience climatique) et institutionnelle pendant tout le cycle de vie du projet

[SOURCE: Inter-America Development Bank, *What is Sustainable Infrastructure*, mars 2018. Disponible à l'adresse: [http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/06/Sustainable\\_Infrastructure\\_and\\_Finance.pdf](http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/06/Sustainable_Infrastructure_and_Finance.pdf)]

**coûts écologiques**

coûts associés à la dégradation réelle ou potentielle des actifs naturels due aux activités économiques

[SOURCE: Site Web du portail des statistiques de l'OCDE. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://stats.oecd.org/glossary/>]

**réduction d'émissions de gaz à effet de serre (réduction d'émissions de GES)**

diminution quantifiée des émissions de GES entre un scénario de référence et le projet GES

[SOURCE: ISO 14064-2:2019, *Gaz à effet de serre — Partie 2: Spécifications et lignes directrices, au niveau des projets, pour la quantification, la surveillance et la rédaction de rapports sur les réductions d'émissions ou les accroissements de suppressions des gaz à effet de serre*, 3.1.7]

Détails supplémentaires:

- Gaz à effet de serre (GES): constituant gazeux de l'atmosphère, naturel ou anthropique, qui absorbe et émet le rayonnement de longueurs d'onde spécifiques du spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages.
- Scénario de référence: cas de référence hypothétique qui représente le mieux les conditions qui seraient les plus vraisemblables en l'absence du projet GES proposé.
- Projet GES: une ou plusieurs activités modifiant les conditions d'une référence GES et destinées à la réduction d'émissions de GES ou à l'accroissement des suppressions de GES.

**tarification du carbone**

définition d'un prix pour la pollution au carbone, utilisée comme outil pour réduire les émissions et favoriser les investissements dans des options plus propres

[SOURCE: Site Web de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://www.worldbank.org/en/programs/pricing-carbon#CarbonPricing>]

Détails supplémentaires:

- Il existe deux principaux types de mécanisme de tarification du carbone: les systèmes d'échange de droits d'émission (ETS) et les taxes carbone.

(standards.iteh.ai)  
ISO/TR 32220:2021  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/12a8546a-ac3b-4474-9aaf-72875ce5ae1b/iso-tr-32220-2021>

**crédit carbone**

certificat ou permis négociable qui représente le droit d'émettre une quantité spécifiée de gaz à effet de serre

[SOURCE: ISO 6707-3:2017, *Buildings and civil engineering works – Vocabulary – Part 3: Sustainability terms*, 3.6.20]

Détails supplémentaires:

- Un crédit carbone équivaut à l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone.
- Il permet à une entreprise de tirer un profit financier de la réduction de ses émissions.

**compensation carbone**

mécanisme de compensation de la totalité ou d'une partie de l'empreinte carbone d'un produit ou de l'empreinte carbone d'un produit partielle par la prévention des émissions, la réduction ou la captation d'une quantité des émissions de gaz à effet de serre d'un processus en dehors du système de produits objet de l'étude

[SOURCE: ISO 14050:2020, *Management environnemental – Vocabulaire*, 3.11.5]

Détails supplémentaires:

- L'empreinte carbone est la quantité nette des émissions de GES et des suppressions de GES, exprimée en équivalents CO<sub>2</sub>.

**système d'échange de droits d'émission (ETS)**

système par lequel le gouvernement impose une limite (plafond) sur les émissions totales dans un ou plusieurs secteurs de l'économie, et distribue un certain nombre de quotas échangeables ne dépassant pas le plafond défini

[SOURCE: Site Web de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2020-08]: <https://www.worldbank.org/en/programs/pricing-carbon>]

Détails supplémentaires:

- L'avantage d'un système d'échange de droits d'émission est d'apporter une souplesse en matière de conformité, permettant ainsi à chaque source de faire des choix adaptés à sa situation pour répondre à la limite fixée pour les émissions.
- Il existe deux principaux types de systèmes d'échange: a) les systèmes de plafonnement et d'échange, et b) les systèmes de référence et crédit (« *baseline-and-credit* »). Dans un système de plafonnement et d'échange, une limite supérieure des émissions est fixée et des permis d'émission sont mis aux enchères ou distribués selon des critères précis. Dans un système de «référence et crédit», aucune limite n'est fixée pour les émissions, mais les pollueurs qui réduisent leurs émissions au-delà de ce qui leur est imposé peuvent gagner des «crédits» qu'ils vendent à ceux qui en ont besoin pour se conformer aux réglementations qui leur sont applicables.

**responsabilité sociétale**

responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui:

- contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société;
- prend en compte les attentes des parties prenantes;
- respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement;
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

[SOURCE: ISO 26000:2010, *Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale*, 2.18]

Détails supplémentaires:

- Les activités comprennent des produits, des services et des processus.
- Les relations correspondent aux activités de l'organisation au sein de sa sphère d'influence.

**RSE (responsabilité sociétale des entreprises)**

concept de management dans lequel les entreprises prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes

[SOURCE: Site Web de l'UNIDO. Disponible à l'adresse [dernier accès le 2021-03]: <https://www.unido.org/our-focus/advancing-economic-competitiveness/competitive-trade-capacities-and-corporate-responsibility/corporate-social-responsibility-market-integration/what-csr>]

**résilience face aux catastrophes**

aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposé à des aléas à s'adapter, en opposant une résistance ou en se modifiant, afin de parvenir ou de continuer à fonctionner convenablement avec des structures acceptables

[SOURCE: UNISDR. *Cadre d'action de Hyogo*, 2005. Disponible à l'adresse: <https://www.unisdr.org/2005/wcdr/intergover/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-french.pdf>]